

ZENITUDE RÉSIDENCES

Affaires - Etudiants - Tourisme

PRÉSENTATION

Zénitude, groupe familial fondé en 2009 par les frères Lubrano, exploitants des résidences sur les segments affaires, tourisme et étudiants.

Organisé en filiales par résidences, le groupe publie ses comptes et communique régulièrement avec les bailleurs lors des assemblées générales ou lors des reprises. Les processus de reprises sont maîtrisés et les moyens de production sont en adéquation avec le parc.

Les résidences sont plutôt récentes et les propriétaires font des efforts de mise à niveau lors des reprises. Avec un parc qui n'est pas vieillissant, et des loyers cibles conformes aux standards, le groupe Zénitude n'est pas plombé par des choix imposés.

A court terme, afin d'augmenter la taille de son groupe, Zénitude Groupe SARL projette de reprendre 5 à 8 fonds de commerce de résidences via des filiales détenues à 100%.

Le groupe vient de réaliser une levée de fond de 800 K€, qui servira à financer le rachat des fonds de commerce.

LES POINTS FORTS

- Des loyers raisonnables, renégociés avant de prendre en gestion, doivent assurer une gestion moins risquée que celle mise en œuvre par les exploitants précédents ;
- Sa diversification sur le marché étudiants (3 résidences), sur des zones intéressantes ;



Toulouse Métropole, Toulouse (31)



*Le Maestria *** - Antibes (06)*

COORDONNÉES

Siège	15 rue de la Haye 67300, Schiltigheim
Téléphone	09 80 08 55 05
Email	joyce.zimmer@zenitude- groupe.com
Site Web	http://www.zenitude-hotel- residences.com
Siret	52081648900022
Marque	ZENITUDE

CHIFFRES CLÉS

Création	2009
Chiffre d'affaires	50 M€ (2022)
Collaborateurs	250
Résidences	39
Lits	3000
Autre	

RÉSIDENCES D'AFFAIRES : UN MARCHÉ SÉCURISÉ EN FORTE CROISSANCE

Les résidences d'affaires sont dédiées aux professionnels en déplacement. La clientèle de ces résidences est qualifiée, de bonne gamme et les séjours, réglés par les entreprises, tendent à éviter les défauts et/ou les problèmes de paiement. L'exploitation des résidences d'affaires en est grandement facilitée.

EPSA Group quantifie le marché du voyage d'affaires à 28 milliards d'euros en 2017. La croissance, évaluée à 3,8% en 2018, devrait permettre d'atteindre les 29,2 milliards d'euros. Le marché du MICE* représente 29% du marché du voyage d'affaires. (* Meetings – Incentive – Conference & Exhibition/Events : activité hôtelière liée à la vie des entreprises et de ses collaborateurs).

Pour des raisons économiques et pratiques, 73% des évènements ont lieu sur le territoire national. Dans l'enveloppe annuelle des dépenses consacrées au MICE, les entreprises allouent en moyenne 42% à l'hébergement (nuitées, locations de salles de réunions et restaurants).

En 2017, le voyage d'affaires représentait alors plus de 10% des entrées touristiques en France. Un voyageur d'affaires dépense généralement près de 2,8 fois plus qu'un voyageur loisirs.